



Daniel Zuberbühler, avocat
Directeur

Daniel Zuberbühler (1948) a étudié le droit et l'économie à l'Université de Berne et a passé un semestre à la City of London Polytechnic. En 1976, il obtient son brevet d'avocat à Berne et entre au département juridique de la Commission fédérale des banques (CFB). Il dirige à partir de 1977 la division II du service juridique avant de prendre en 1981 la direction du département juridique. Daniel Zuberbühler est nommé Sous-directeur en 1986 et Directeur suppléant en 1988. Il est élu par le Conseil fédéral en 1996 au poste de Directeur de la CFB.

Daniel Zuberbühler est membre du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire auprès de la Banque des Règlements Internationaux (BRI) depuis 1996. Auparavant il a été membre de divers groupes de travail internationaux, tels que le Working Party 3 de l'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV), du groupe tripartite sur les conglomérats financiers ainsi que chef de la délégation suisse et expert pour la zone USA au sein du Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux (GAFI).

Mandats:

aucun